



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 2
Réunion du 13 10 2025

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : MM. Hakim SARI, Jérôme COUTARD, Samuel RIJIK, Farid GUERFI (CD) Bernard MEUNIER (CD), Karim MALLEM,

Excusé : MM. Didier TCHENQUELA (CD), William BONNEFOUS

Absent : M. Youssouph FOFANA,

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible. Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent. Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si dans la même période le dit club organise plusieurs rencontres sur plusieurs sites.

Par ailleurs il est rappelé une nouvelle fois que le Référent prévention sécurité ne peut occuper plusieurs fonctions et doit être exclusivement attitré à sa mission de RPS

En vue des matches aller, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la



rencontre dans des conditions optimales.

- La CDPME a fait le tour des matchs des week-ends précédents. La majorité se sont bien déroulés.
- Deux incidents majeurs sont toutefois à signaler.
- Un incident important sera traité par la CDPME après le retour de la Commission de discipline Seniors.
- M. Boubakar HAMDANI a pu échanger avec le président du club au sujet de cet incident.
- La CDPME regrette qu'aucune plainte n'ait été déposée à ce jour.
- La Commission écrira à la ville, avec l'accord du club, afin d'aborder les problématiques rencontrées et d'envisager une rencontre tripartite pour améliorer le bon déroulement des matchs.
- Un match a été placé sous vigilance, sans être pour autant déclaré sensible.
- Lecture du courrier en salle du courrier envoyé aux clubs pour l'invitation à la formation RPS
- Boubakar Hamdani informe que le courrier est parti avec une invitation sous format google Form avec une relance une fois par semaine
- Présentation de la formation RPS et lecture en salle du document quelques ajustement à réaliser

Retour des commissions discipline Senior :

- Dossier reçu de la commission de discipline senior en urgence : deux traitements sont réalisés par la CDPME. Le 1^{er} échange entre le président du club et la CDPME → proposition d'une rencontre entre la ville leu club et le district va être proposé. Le 2^{ème} temps sera organisé après le retour de la décision de la commission de discipline

Retour des commissions discipline Jeune :

- Pas de dossier

Questions diverses :

- Bernard Meunier nous présente la commission d'engagement et demande un bénévole hors comité directeur pour cette commission qui aura tout au long de la saison plusieurs actions à mettre en place.
- Boubakar Hamdani enverra un courriel à l'ensemble de la Commission afin qu'un bénévole puisse se proposer.

Prochaine réunion de la CDPME 27/10/2025 à 18h30 au district

L'animateur de la commission

Le secrétaire de la Commission



[Handwritten signature]

